



Quelles sont les missions du Conseil Local de Développement ?

- * Identifier et rassembler les acteurs du territoire, en s'efforçant, dans les limites de ses capacités, d'aller chercher la parole des acteurs et des habitants du territoire
- * Être force de propositions pour les objectifs, la stratégie, les orientations du Syndicat Mixte, en exerçant un rôle important dans l'animation du territoire
- * Mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour répondre à ces objectifs (organisation de réunions, d'événements et d'animations, etc...) et créer un lien direct avec la population, en collaboration avec les instances techniques et politiques du projet de Parc
- * Être à l'écoute des habitants et œuvrer à leur mobilisation pour la construction du projet de territoire du futur PNR en collaboration avec les instances techniques et politiques du PNR
- * Suivre le projet de territoire du futur Parc, ainsi que les actions du Syndicat.

**Merci d'adresser votre marque d'intérêt
au Conseil Local de Développement**

à
Syndicat Mixte d'Etude et de Préfiguration
du Parc Naturel Régional Brie et 2 Morin
Mairie de Chailly en Brie
2 rue du Merisier, 77120 Chailly-en-Brie

Ou par email : pnrbrietdeuxmorin@gmail.com (précisez en objet : CLD)

A affranchir



Projet du Parc Naturel Régional Brie et deux Morin

*Participez au
Conseil Local de Développement*

Parole de territoire





Le Projet du Parc Naturel Régional Brie et deux Morin

Le projet de Parc Naturel Régional Brie et deux Morin est entré en phase de préfiguration. Suite à l'avis de l'Etat, il s'agit à présent de construire les grandes orientations du futur parc. Aux côtés de vos élus du Syndicat Mixte d'Etude et de Préfiguration, est proposée la création d'un Conseil Local de Développement, instance participative de la société civile au projet de Parc.

Qu'apporte le classement *Parc Naturel Régional* au territoire ?

Quel territoire ?

Le projet de périmètre regroupe des communes membres des communautés de communes des Deux Morin, du Pays de Coulommiers, du Pays Créçois et du Pays Fertois, ainsi que la commune de Mortcerf.
• 83 communes - 113 881 habitants

Coordonnées

Syndicat Mixte d'Etude et de Préfiguration du PNR Brie et 2 Morin
Mairie de Chailly en Brie
2 rue du Merisier, 77120 Chailly-en-Brie
Tél. 01 64 75 89 73
Ou par email : pnrbrietdeuxmorin@gmail.com

 Retrouvez-nous sur notre page Facebook :
Parc Naturel Régional Brie et 2 Morin

photos ©Ph de Murel



Moteur de développement économique durable et vecteur d'une image forte de territoire, il met en mouvement une dynamique fédératrice d'amélioration du cadre et de la qualité de vie du territoire. C'est la préservation des richesses naturelles et culturelles qui est à la base du projet de développement des Parcs Naturels Régionaux.

Comment ?

Par une reconnaissance et une visibilité des patrimoines naturels, culturels et économiques du territoire.

Par des moyens humains spécialisés au service du Parc et ses communes.

Par des moyens de financement au service des projets.

Conseil Local de Développement du Parc Naturel Régional Brie et deux Morin

« Réunir des citoyens engagés et des acteurs de la vie économique et sociale du territoire pour participer à l'action publique et imaginer le Parc de demain : c'est le principe du conseil local de développement »

Que vous apporte Le Conseil Local de Développement ?

C'est un lieu de dialogue et de réflexion pour accompagner le Syndicat Mixte d'Etude et de Préfiguration dans ses décisions d'orientations du futur Parc. Il s'agit d'un espace de travail indépendant, accueillant et ouvert, au sein duquel vous exprimez votre vision du territoire.

Pour vous !

Il s'adresse et rassemble tous les citoyens, à titre individuel, qui résident ou travaillent sur le territoire.

- Je suis intéressé par le projet du Parc Naturel Régional Brie et 2 Morin**
Je serai tenu informé régulièrement par les instances du Parc de l'évolution du projet et invité aux événements promotionnels.
- Je souhaite participer au Conseil Local de Développement (CLD)**
Je participerai aux travaux du CLD sous forme de réunions et d'ateliers de réflexion (voir les missions du CLD en page 4).

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Adresse e-mail :